



HAL
open science

Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées

Stéphanie Dechezelles, Maurice Olive

► **To cite this version:**

Stéphanie Dechezelles, Maurice Olive. Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées. Norois. Environnement, aménagement, société, 2016, Conflits de lieux, lieux de conflits. hal-01799785

HAL Id: hal-01799785

<https://hal.science/hal-01799785v1>

Submitted on 25 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Norois

Environnement, aménagement, société

238-239 | 2016

Conflits de lieux, lieux de conflits

Introduction

Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées

Conflicts of places, places of conflicts

Stéphanie Dechézelles et Maurice Olive



Édition électronique

URL : <http://norois.revues.org/5843>

ISBN : 978-2-7535-5227-2

ISSN : 1760-8546

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 17 octobre 2016

Pagination : 7-21

ISBN : 978-2-7535-5222-7

ISSN : 0029-182X

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Stéphanie Dechézelles et Maurice Olive, « Introduction », *Norois* [En ligne], 238-239 | 2016, mis en ligne le 17 octobre 2016, consulté le 02 novembre 2016. URL : <http://norois.revues.org/5843>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Tous droits réservés

Introduction

Lieux familiers, lieux disputés Dynamiques des mobilisations localisées

Familiar Places, Disputed Places. Dynamics of the Localized Mobilizations

Stéphanie DECHÉZELLES^a et MAURICE OLIVE^b

^a Sciences Po Aix, CHERPA (EA 4261), LAMES (UMR CNRS 7305) – 25 rue Gaston-de-Saporta, 13625 AIX-EN-PROVENCE. (sdechzelles@wanadoo.fr)

^b IUT d'Aix-Marseille, Aix-Marseille Université, CHERPA (EA 4261) – 142 traverse Charles-Susini, 13013 MARSEILLE. (maurice.olive@univ-amu.fr)

INTRODUCTION

Notre-Dame-des-Landes, baie de Saint-Tropez, Côte des Basques, calanques : autant de lieux ordinaires, renommés ou devenus emblématiques dont la destinée a été âprement disputée. En France et ailleurs, ces dernières décennies ont vu se multiplier les situations conflictuelles liées aux interventions publiques visant à requalifier, à prescrire une vocation nouvelle ou à encadrer les usages de ce que d'aucuns considèrent comme des lieux familiers. Les enjeux liés à la préservation des valeurs, des pratiques ou des modes de vie qui sont attachés à ces lieux occupent une place de premier choix dans les mobilisations collectives qui se dressent face aux aménageurs publics et privés. Comprendre ces mobilisations, éclairer leurs dynamiques, identifier des correspondances sans en écraser la singularité est l'ambition de ce dossier.

Les conditions d'émergence de cette montée en conflictualité ont été amplement commentées. Nombreux sont les auteurs, tout d'abord, à souligner l'importance des transformations des rythmes

et des modes de vie, tels que l'accroissement de la mobilité (Gerber et Carpentier, 2013), le réinvestissement des mondes ruraux, riches en réserves foncières et plus accessibles aux revenus modestes, ou encore le développement des pratiques de loisir et du tourisme vert (Hervieu et Viard, 1998). Le poids de ces phénomènes est tel qu'il met à mal l'opposition franche entre « urbain » et « rural » (Arlaud *et al.*, 2005), et conduit à des configurations socio-spatiales composites, irréductibles au clivage entre autochtones et néo-ruraux, et éloignées du mythe du « village » (Le Goff, 2012), de ses sociabilités communautaires et de ses liens d'interconnaissance (Banos *et al.*, 2009). Repeuplé, le monde rural devient une source de tensions entre ceux pour qui la « campagne » constitue un espace de travail et de production, et ceux qui la considèrent comme un « paysage » ou un « patrimoine » à préserver. Ces tensions ne suscitent d'ailleurs pas nécessairement des conflits, mais peuvent déboucher sur des accommodements originaux, associant par exemple loisirs de masse et protection des milieux comme

dans les politiques de tourisme durable. D'autres travaux, portant sur les politiques publiques et les projets d'aménagement, mettent ensuite en avant ce qu'il est convenu d'appeler – non parfois sans visée normative – la « crise de l'intérêt général » ou de « l'utilité publique » (Jobert, 1998 ; Lolive, 1999). Le soubassement électif et l'expertise technique de la maîtrise d'ouvrage ne suffiraient plus à légitimer des projets dont le bien-fondé devient un objet de controverse, soumis à l'examen critique du public. Un « public » de mieux en mieux (in)formé, qui revendique le droit de prendre part au monde qui l'entoure. En prolongement de cette idée, d'autres auteurs inscrivent enfin ces controverses dans un mouvement plus général d'émergence d'un nouvel esprit critique (Boltanski et Chiappello, 1999). Ni volonté de renversement global de l'ordre politique et social, ni expression d'un repli sur un entre soi, de nombreux conflits qui se jouent dans l'espace du proche chercheraient davantage à rendre visibles des injustices, à obtenir la reconnaissance effective d'un droit (Berry-Chikhaoui *et al.*, 2007) ou à dénoncer les défaillances de l'autorité publique dans la lutte contre la pollution, la protection contre les risques industriels, l'évaluation de l'impact environnemental des décisions, etc. S'inscrivant dans cette perspective, certains auteurs font l'hypothèse de la diffusion d'un régime spécifique de « territorialité réflexive » (Melé, 2009) caractérisée, non par l'ancrage et le temps long, mais par la mise à distance de l'expérience quotidienne, au travers d'engagements dans des actions collectives d'enquête et de valorisation du proche.

La montée en conflictualité procéderait donc à la fois d'une remise en cause de la légitimité de l'autorité publique, et d'un abaissement des seuils de tolérance aux nuisances générées par les projets d'aménagement – le plus souvent les deux. C'est que la voix des publics est, en dehors des arènes officielles de concertation, davantage considérée comme une pathologie qu'une opportunité par les autorités politiques et administratives – une posture que traduit bien le succès de l'acronyme NIMBY (*Not In My Backyard*), significativement présenté comme un « syndrome » par les élus et les professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement. Ce dossier entend sortir de ce type de lectures au mieux hâtives, souvent normatives, et souligner la portée publique et politique de mobilisations conflictuelles pour la

valorisation de lieux de vie ou, plus simplement, de lieux auxquels on tient parce qu'ils renvoient à des expériences ou des souvenirs personnels (Feildel, 2011). Des lieux que des individus ou groupes sociaux investissent de valeurs d'usages, esthétiques, sensibles (Grésillon, 2010) ou affectives, et dont la réaffectation, la requalification ou l'aménagement provoque un sentiment de perte irréversible, qui prédispose à se mobiliser collectivement pour leur défense. Les contributions rassemblées ici partagent l'idée que les mondes familiers sont aussi des espaces de critique sociale et de revendication politique, qui peinent à être reconnus en tant que tels parce que trop éloignés d'une conception républicaine du « public » comme espace délibératif et abstrait, affranchi de toute appartenance locale. De l'intime au public, du familier au politique, il existe des chemins que l'on propose au lecteur d'explorer.

LES LIEUX FAMILIERS COMME ESPACES DE CRITIQUE SOCIALE ET POLITIQUE

La dimension politique des mobilisations localisées

Les conflits présentés dans ce numéro sont qualifiées de « mobilisations localisées » dans le sens où ils traduisent un désaccord sur la destinée d'un lieu, manifesté collectivement par des habitants, des usagers, des acteurs socio-économiques et/ou des militants qui s'opposent à une action publique suivant différents formats de contestation (appel aux médias, recours aux tribunaux, occupation, etc.). Mais les acteurs impliqués dans ces collectifs se cantonnent rarement à des postures d'opposants, et leur engagement a bien souvent d'autres motivations que celles de la défense d'un bien privé ou le maintien de situations acquises. Quand bien même elles s'y résument au départ, il est très rare qu'elles ne s'enrichissent pas au cours du conflit. Créer et maintenir du collectif, rallier des soutiens, légitimer une cause auprès des pouvoirs publics, argumenter devant un juge suppose de maintenir à distance un certain nombre d'affects, de formaliser certains arguments, d'opérer certaines montées en généralité, d'avancer des solutions alternatives, autrement dit, d'engager des opérations pragmatiques autant que réflexives destinées à rendre acceptables les

motifs de la lutte, et permettant d'avancer dans la construction d'un bien commun. Ce qui se joue dans ces mobilisations, c'est aussi et peut-être surtout la revendication de participation à l'action publique, dans la triple acception d'y prendre une part active, d'y contribuer et d'en recueillir des bénéfices (Zask, 2011). En ce sens, les mobilisations présentées ici ont bien une dimension politique. Prenant la démocratie pour « principe » (Ogien et Laugier, 2014), elles interrogent, ou encouragent à le faire, les pratiques et les catégories de la représentation politique (Bourg et Whiteside, 2010), la manière dont se définissent les problèmes publics (Lolive et Soubeyran, 2007) et, plus largement, les rapports à la nature et aux non-humains (Latour, 2004). Repérer le politique au sein de collectifs auxquels cette qualité est généralement déniée, aller à l'encontre du sens politique commun, qui voit dans un hypothétique repli sur la sphère privée une possible menace pour la démocratie, est sans doute là un des premiers enseignements que l'on peut tirer de l'observation empirique de conflits localisés. Mais il en est d'autres, qui justifient que l'on s'y attèle.

Des conflits révélateurs d'antagonismes sociaux

Les conflits constituent tout d'abord des postes d'observation privilégiés dans la mesure où ils agissent comme révélateurs de phénomènes qui, en temps ordinaire, passent inaperçus parce qu'allant de soi. Poussés à convaincre et à justifier leur cause, les acteurs engagés dans des activités contestataires sont conduits à dévoiler des pratiques, à formaliser leurs griefs, à faire valoir des qualités, des droits et des usages, bref, à expliciter de bonnes raisons pour agir. En ce sens, les conflits nous éclairent sur les processus de légitimation de collectifs ou de groupes sociaux faisant valoir leur attachement à des lieux ou revendiquant différentes formes d'occupation de l'espace, des usages ponctuels jusqu'à l'habitat permanent. Les conflits sont aussi catalyseurs de tensions, de rapports de force ou de domination, que les références incantatoires à des espaces largement idéalisés tels que le « territoire », le « village » ou le « quartier » tendent à occulter. Si l'opposition aux projets peut, dans certaines situations, favoriser des rapprochements sur des bases localisées, elle accentue aussi souvent des clivages sociaux, créant parfois

des fractures qui perdurent et se réactualisent dans des conflits postérieurs – au point de former des « trames conflictuelles » (Beuret et Cadoret, 2014). Révélateurs, catalyseurs, les conflits sont aussi souvent des moments où se renforcent les sentiments d'appartenance aux lieux disputés, où se réactivent et se réinventent des mémoires locales, où se consolident des sociabilités, bref, où se fabriquent ce que certains géographes appellent des « territorialités » (Cadoret, 2011). Et si la plupart des spécialistes de la question explorent dans leurs travaux les voies de leur régulation (Beuret, 2010) ou de leur évitement (Baggioni, 2014), d'autres n'hésitent pas à en souligner les vertus dans les dynamiques localisées et l'expression démocratique des oppositions (Torre, 2011 ; Melé, 2013). En ce sens, si les lieux présentés dans ce dossier constituent bien l'enjeu et le support des conflits, ils en sont aussi en partie le produit.

Si les conflits autour des grands projets d'aménagement ont bien été analysés, notamment dans le domaine des transports routiers (Catherin, 2002) ou ferroviaires (Lolive, 1999), les mobilisations de proximité ont longtemps été délaissées, laissant ainsi le champ libre à des interprétations générales, souvent réductrices, et donc impropres à rendre compte de la diversité des significations, des modes d'ancrage et des principes de constitution de ces luttes. Cette lacune a été en partie comblée par quelques initiatives scientifiques récentes, à visée plus ou moins comparative, ayant donné lieu à des publications collectives. Ces ouvrages se concentrent pour l'essentiel sur les espaces urbains (Berry-Chikhaoui *et al.*, 2007 ; Bonny *et al.*, 2011 ; Melé, 2013 ; Combes, Garibay, Goirand, 2015) et périurbains (Kirat et Torre, 2008). Les contributions réunies dans ce dossier¹ portent davantage sur des lieux de nature, plus ou moins anthropisés. Une nature habitée, cultivée, parcourue ou choyée, toujours appréhendée comme un espace familial, et dont les usages, les règles de gestion ou le devenir sont un objet de discord. Des discordes qui mettent en scène des collectifs d'acteurs mobilisés pour récla-

1. Résolument pluridisciplinaire, ce dossier réunit une partie des contributions de sociologues, géographes, politistes, urbanistes et anthropologues à un colloque organisé par les coordinateurs du présent numéro à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence les 29 et 30 janvier 2015, sur la thématique des *Conflits de lieux-Lieux de conflits. L'espace des mobilisations territorialisées*. Il a été enrichi également par d'autres articles rassemblés en raison de leur proximité avec les partis pris et les questionnements du colloque.

mer la sauvegarde d'espaces qu'ils jugent menacés par des projets d'aménagement ou des activités industrielles, ou, à l'inverse, pour faire reconnaître la valeur patrimoniale, l'utilité sociale ou l'intérêt écologique de leur habitat, mode de vie ou activité économique dans des lieux dont la propriété, le statut ou l'affectation change. Certaines contributions présentent une approche transversale à partir de résultats d'enquêtes menées sur plusieurs terrains à l'échelle méso (**Léa Sébastien, Julien Weisbein**), tandis que d'autres privilégient une focale micro-sociologique et monographique (**Jean-Baptiste Chabert, Laurence Nicolas, Cécilia Claeys, Arlette Hérat, Carole Barthélémy et Valérie Deldrève, Lucie Bargel, Frédéric Barbe, Cécile Rialland-Juin, Jean Rivière**); certaines exploitent des fonds d'archives historiques, d'autres – la majorité d'entre elles – reposent sur une enquête de type ethnographique, mêlant entretiens et observation directe.

Des conflits qui interrogent le rôle de l'espace

Ce numéro s'attache ensuite à questionner les ressorts des mobilisations politiques qui s'inscrivent dans un lieu, dont il est à la fois le support, le mobile et le principal enjeu – l'hypothèse générale étant que l'espace, en tant que construit social et objet d'attachements, n'est pas simplement un arrière-fond contextuel des luttes, mais participe pleinement de la dynamique constitutive des mobilisations, autant qu'il se constitue à travers elles. Le parti pris de ce dossier consiste à prendre au sérieux les dynamiques spatiales des luttes et leur prégnance dans nombre de mobilisations, à rebours de la tendance croissante en sociologie politique à ne considérer que les formes transnationales de l'action collective. L'attachement au proche, et les logiques de politisation qui lui sont liées, semblent constituer à la fois des cadres d'interprétation heuristiques et le moyen de porter le regard à des échelles d'analyse pertinentes du point de vue des acteurs comme de celui du chercheur. Les espaces en débat au fil des contributions ont ceci de particulier qu'ils sont à la fois des biens communs, ouverts et accessibles à tous (littoral, calanques, zones humides, etc.) et des lieux familiers à certaines populations, parce qu'elles y résident, y travaillent ou les fréquentent de longue

date (Guérin-Pace et Filippova, 2008). Focaliser son attention sur de tels espaces permet d'interroger les catégories à partir desquelles les acteurs institutionnels, les praticiens de l'aménagement, de l'environnement ou de l'urbanisme, mais aussi parfois les chercheurs eux-mêmes appréhendent les conflits localisés. « Jardin » personnel autant que domaine commun, ces espaces familiers objets de la dispute s'inscrivent à la croisée de l'intime et du public, du singulier et du général, de l'engagement individuel et de l'action collective, de l'approche sensible et de la démarche experte. Ils constituent à ce titre un intéressant objet frontière, à partir duquel il est à la fois possible et pertinent de questionner les compositions qui s'opèrent entre ces différents « mondes », et les conditions de passage de l'un à l'autre : de l'attachement affectif au lieu à l'enrôlement dans sa défense collective, d'une connaissance sensible à la constitution d'un savoir savant, d'un rapport instrumental à l'engagement dans des activités de valorisation, d'une appropriation exclusive au partage, etc. Mais ce ne sont pas seulement les cheminements et les apprentissages individuels qui se trouvent interrogés dans ce dossier. Ce sont aussi certains des mécanismes encore peu explorés de l'action collective : celui de l'extension de la cause de proche en proche, suivant d'autres modalités que celles de la montée en généralité argumentée ; celui de l'articulation entre différents régimes d'engagement, du public au familial, et de la résistance au régime en plan des maîtres d'ouvrage ; celui des ajustements mutuels par la confiance, loin des alignements cognitifs ou idéologiques opérés par des entrepreneurs de cause ; celui de la découverte, chemin faisant, d'actions faiblement finalisées ; celui, enfin, du rôle de l'espace dans la structuration du collectif, mais aussi et surtout dans la constitution de mobiles et de motifs pour l'action.

Territoire, local ou lieu ?

Au sein de la géographie et, au-delà, dans les sciences sociales, le tournant des années 2000 a été marqué par un regain d'intérêt scientifique pour la « dimension spatiale » des phénomènes sociaux. Celle-ci a alimenté de nombreux travaux sur les inégalités (Backouche *et al.*, 2011), les rapports de pouvoir (Ripoll, 2005), les ressources sociales (Ripoll, Tissot, 2010), les processus normatifs (Banos, 2009)

et, bien sûr, les conflits en milieu périurbain et rural (Kirat et Torre, 2006 ; Mormont, 2006 ; Bonny *et al.*, 2011 ; Combes, Garibay, Goirand, 2015). Il ne saurait être ici question de restituer tous les débats et controverses auxquels les notions en usage dans ces publications ont donné lieu. On se bornera ici à relever que la notion de « territoire » – en partie sans doute en raison de son succès dans le vocabulaire politique et institutionnel – fait l’objet de vives discussions chez les géographes (Chivallon, 1999 ; Di Méo, 2002 ; Ripoll et Veschambre, 2002 ; Vanier, 2009), les sociologues ou les ethnologues (Alphandéry, Bergues, 2004). Nombreux sont les chercheurs en sciences sociales – dont nous partageons pleinement les préventions – à considérer en effet que la référence au « territoire » masque plus qu’elle n’éclaire la diversité des modes d’habiter (Cailly et Dodier, 2007 ; Morel-Brochet et Ortat, 2012), des rapports aux lieux et des régimes d’engagement dans l’espace ordinaire. Certains géographes lui reprochent même d’occulter les inégalités sociales et les rapports de pouvoir (Ripoll et Veschambre, 2005) ou de contraindre l’inventivité normative des acteurs ordinaires (Banos, 2009) en imposant une lecture holiste, et faussement consensuelle, des rapports entre le social et le spatial. Ils sont nombreux parmi eux à lui préférer la notion d’« espace » (Ripoll, 2005 ; Veschambre, 2006) ou celle de « spatialité » (Cailly, 2009), jugées beaucoup plus neutres, car délestées de la charge symbolique du « territoire » en tant que construction politique et institutionnelle. Les références désormais incantatoires au « territoire » dans le lexique ordinaire des élus et des techniciens locaux, mais aussi, plus largement, dans le vocabulaire des professionnels du développement, rendent problématique son emploi dans le monde académique. Le succès grandissant du « territoire » en tant que catégorie – « idéologie » pour certains (Arnaud, Le Bart, Pasquier, 2006) – de l’action publique locale introduit des risques de confusion, voire de contagion avec ses usages savants. Deux postures, entre lesquelles hésite la production scientifique, sont concevables pour se prémunir de ces risques : ne plus se référer au « territoire » autrement qu’à travers le discours des enquêtés ; en contrôler l’utilisation par un travail définitionnel préalable. Ce dossier combine ces deux postures, mais se réfère plus souvent à la notion de « lieu », pour des raisons qui seront explicitées plus bas.

Tout aussi significatifs des efforts de certains chercheurs pour revisiter des catégories empruntées à l’action publique sont les débats qui traversent la « question locale » (Bourdin, 2000), très sérieusement mise en examen par les chercheurs de tous horizons depuis une vingtaine d’années. Nombreux sont les travaux de géographes, de sociologues et d’urbanistes qui nous invitent ainsi à repenser le « local », mis à l’épreuve par l’accroissement des pratiques de mobilité. La condition mobilitaire contemporaine encourage en effet les appartenances multi-locales (Morel-Brochet, 2007), pousse à composer des identités spatiales emboîtées (Dodier, 2007), favorise des parcours résidentiels construits à l’articulation de l’ancrage et de la mobilité (Hirschhorn et Berthelot, 1996 ; Sencébé, 2002, 2004). Se démultiplient les expériences des lieux, dont la mémoire sédimentée façonne nos représentations spatiales et nos manières de ressentir nos espaces familiers (Faburel, 2003 ; Grésillon, 2010 ; Feildel, 2011). Ces parcours de mobilité, quoique mal répartis socialement, sont suffisamment répandus pour nous inviter à questionner la pluralité des liens avec les espaces de vie, tant à l’échelle individuelle que collective (Guérin-Pace et Filippova, 2008). La référence aux « lieux », en ce qu’ils sont des espaces investis de valeurs par des acteurs qui ne s’y inscrivent pas nécessairement dans la durée, nous semble appropriée pour rendre compte de la diversité croissante des parcours et des attaches aux espaces disputés. Cette notion est considérée ici pour sa valeur d’usage, comme un outil de travail de portée intermédiaire, dont il faut se garder de durcir les traits pour se prémunir du risque substantialiste – risque que n’évite pas toujours son acception culturaliste (Retailé, 1997).

ANALYSER LES CONFLITS DANS LES LIEUX FAMILIERS ET DISPUTÉS

Plusieurs thématiques émergent de ce dossier, que chacune des contributions aborde de manière frontale ou incidente. La première est celle des attachements aux lieux, considérés à la fois comme ressource et limite à l’action collective, dès lors que l’on cherche à étendre la cause. Une question se pose alors, aux acteurs comme aux chercheurs : comment passer d’un attachement affectif, de l’ordre de l’intime, à un attachement raisonné, argumenté et

commun, éligible à l'espace public ? La deuxième thématique est celle des (re)qualifications spatiales qui entourent les lieux disputés, ainsi que les effets sociaux des dernières. Le dossier met l'accent sur les effets ambivalents de la transcription dans le droit des prescriptions écologistes : la protection du littoral vient en appui des collectifs opposés à des projets locaux, mais le durcissement des règles peut aussi marginaliser certains groupes sociaux vivant à proximité d'espaces qui sont aussi, pour eux, des lieux de détente ou de villégiature. C'est la question des inégalités environnementales qui se trouve ainsi posée. Lorsque les acteurs et groupes sociaux sont en capacité de protester contre des prescriptions dont ils sont victimes, les conflits de lieux deviennent des moments clé de construction d'une identité collective – troisième grand thème de ce dossier. L'accent sera plus particulièrement mis sur les luttes d'accréditation mises en œuvre par les groupes sociaux qui revendiquent des liens exclusifs avec des lieux dont ils prétendent incarner la destinée, et dont ils cherchent à s'approprier les symboles. La construction d'identités collectives passe aussi par la production et la diffusion de connaissances, objet de la quatrième thématique. L'enrôlement des savoirs savants et des connaissances expertes y est présenté comme une ressource déterminante, qu'il s'agisse de faire reconnaître la cause comme légitime, de rallier des soutiens ou de consolider le collectif. Un cinquième et dernier thème est succinctement abordé dans plusieurs contributions : celui de l'articulation (alliances ou convergences) entre des mobilisations inscrites dans des enjeux spatiaux et d'autres, plus frontalement politiques ou sectorielles, comme la protection de l'environnement.

Les traductions protestataires des attachements aux lieux

Le premier chantier ouvert dans ce numéro est celui de l'attachement, ou plus exactement des attachements aux lieux saisis dans leur dimension sensible, voire affective. Il ne s'agit pas tant ici d'explorer les ressorts – ce que fait déjà la psychologie environnementale américaine mobilisée par **Léa Sébastien** dans ce numéro – que d'en interroger les effets sur l'engagement individuel et, dans une certaine mesure, sur l'action collective. La question des liens entre attaches affectives et mobilisation

collective est éminemment délicate, et reste encore largement à explorer. La plupart des auteurs qui s'intéressent aux conflits localisés contournent la question en mettant plutôt l'accent sur la productivité des conflits (Melé, 2013), dont les dynamiques renforceraient les « territorialités » – à la fois sentiment d'appartenance identitaire et attachement à des lieux (re)découverts dans et par la mobilisation. Cette posture savante présente l'avantage de ne pas préjuger de la force d'attachements que l'enquête se doit, au contraire, d'établir. Elle permet en outre d'éclairer l'une des dimensions essentielles des mobilisations dans le proche, à savoir leur caractère exploratoire : c'est en s'impliquant dans des actions collectives de valorisation que les acteurs (re) découvrent les vertus des lieux, apprennent ou réapprennent à l'aimer. Mais en laissant ainsi de côté l'énigme de l'attachement comme mobile et motif de l'action, la recherche sur les conflits localisés ne se donne pas les moyens de comprendre l'intensité avec laquelle certains individus, pourtant peu socialisés à l'action militante, entrent dans l'action collective pour y jouer un rôle moteur. Contourner la question des attaches affectives interdit plus largement de rendre compte de l'acuité avec laquelle certains individus éprouvent un sentiment de perte en direction de lieux qu'ils chérissent : des lieux qui ont jalonné leur existence, marqué leur enfance ou leur adolescence (Feildel, 2011 ; Ramos, 2006), et qui constituent à ce titre un fragment de leur histoire personnelle ou familiale ; des lieux qu'ils ont plus simplement élus pour y vivre, y travailler et s'y investir, et dont ils prennent soin avec la même attention bienveillante que celle des naturalistes amateurs anglais pour « leur » campagne locale (Manceron, 2015) ; des lieux qui suscitent chez eux des émotions, comparables à celles ressenties face à l'objet patrimonial (Heinich, 2012), *a fortiori* lorsqu'il est en péril, dévasté par un incendie (Pecqueux, 2009) ou ravagé par une tempête (Dassié, 2009).

Se référer aux « lieux » offre l'avantage de prendre en compte la pluralité des attaches sensibles à des espaces que certains acteurs ou groupes sociaux investissent d'usages, de valeurs et de significations – des significations qui sont loin d'être homogènes et partagées, et qui échappent surtout à celles que les acteurs institutionnels et les professionnels du développement tentent d'imposer aux « territoires » pour les rendre attractifs et en valoriser les res-

sources. La sociologie urbaine, ou celle d'inspiration pragmatiste, ont bien montré le caractère très pluriel des régimes d'engagement (Thévenot, 2006) et des rapports entretenus aux lieux de vie. Les lieux sont des espaces qui font sens, mais pas nécessairement pour tous, et pas forcément de la même manière ou pour les mêmes raisons. Des espaces auxquels certains acteurs tiennent parce qu'ils renvoient à des expériences sensibles (Grésillon, 2010) ou, plus simplement, parce qu'ils les trouvent « beaux », « exemplaires », « uniques », etc. Le lieu évoque ainsi un rapport à l'espace marqué par des attaches affectives ou émotionnelles, et caractérisé par une modalité d'appropriation que Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, dans leur introduction à une livraison de la revue *Norois* dédiée à « L'appropriation de l'espace » (n° 195, 2005), proposent d'appeler « existentielle » : le sentiment de se sentir à sa place, voire chez soi quelque part – sentiment qui, faut-il le préciser, n'est pas à la portée de tous, tant la jouissance des lieux de vie, comme la possibilité de moduler ses investissements et ses attaches, sont révélateurs d'inégalités sociales. Ces modes d'appropriation feront ici l'objet d'une attention particulière, mais pas exclusive, bien au contraire. Les attaches sensibles gagnent en effet à être saisies dans les rapports qu'elles entretiennent avec d'autres formes d'inscription dans l'espace, et dont il faut tenir compte pour appréhender la dynamique des mobilisations. Lorsqu'elles renvoient à des pratiques constitutives d'un groupe social (chasse ou pêche, pastoralisme, naturisme, pratique assidue et collective de certaines activités sportives, etc.), ces dernières acquièrent ainsi une dimension identitaire qui peut, suivant les cas, faciliter ou contrarier leur expression collective et leur traduction politique. De la même manière, mais en sens inverse, les mobilisations en faveur de la « nature », y compris lorsqu'elles expriment une volonté de préserver l'environnement, sont rarement réductibles à des enjeux écologiques, *a fortiori* lorsque les espaces en jeu sont des lieux fréquentés ou habités – autrement dit des « espaces de vie » (Bonny *et al.*, 2011).

Affirmer l'importance des attachements aux lieux est une chose, les appréhender scientifiquement en est une autre. Cela exige du chercheur de multiples précautions pour parer les risques de surinterprétation, les approches psychologisantes infra-scientifiques, mais aussi les formes (in)volontaires

d'ennoblissement ou, à l'inverse, de dépréciation des comportements observés. De l'attachement vécu ou revendiqué à l'engagement individuel et, plus encore, à l'enrôlement dans une action collective, les cheminements sont par ailleurs complexes et loin d'être univoques. Les rapports affectifs à des espaces familiaux se conjuguent plus ou moins bien avec des activités politiques, suivant que les dispositions personnelles des acteurs les y encouragent ou, à l'inverse, les en éloignent (Olive, 2016). Toutes les contributions à ce numéro s'appliquent, peu ou prou, à faire valoir en quoi les acteurs mobilisés entretiennent des relations particulières aux lieux qu'ils défendent. La plupart d'entre elles explorent les voies qu'empruntent les attachements pour fabriquer de l'action collective, et interrogent les va-et-vient entre intimité des relations aux lieux et publicité protestataire. Certaines, toutefois, abordent plus frontalement la question de la commensurabilité des attachements, et des outils susceptibles de permettre leur comparaison d'un terrain à l'autre. À ce titre, l'article de **Léa Sébastien** offre une réflexion intéressante sur les instruments – ici modélisés (modèle de l'A4D, Acteur en 4 Dimensions) – en mesure d'éclairer les liens entre attachements à des entités spatiales de l'environnement proche et engagement en leur faveur. Grâce à la construction de quatre indicateurs décontextualisés – liens d'affection (positive ou négative) aux entités, force de ces liens, transmission des liens à d'autres humains, savoirs et pratiques accumulés – **Léa Sébastien** soumet une méthode généralisable à d'autres espaces. L'auteure montre que l'attachement au territoire produit plutôt du conflit, et ceci en dépit des variations sensibles de contextes d'un terrain à l'autre, depuis les espaces agricoles français jusqu'aux pentes du Kilimandjaro. L'article laisse surtout entrevoir les conditions qui président à des formes collectives d'engagement en leur faveur. Deux variables ont été particulièrement identifiées comme leviers de politisation : la transmission identitaire de cet attachement à autrui et la production de connaissances sur les lieux aimés – il en sera question plus bas.

Qualifications institutionnelles et usages concurrentiels des lieux disputés

Les articles présentés dans ce dossier engagent des descriptions et des discussions sur les acteurs et les mécanismes de qualification de l'espace –

qualification irréductible à des « représentations » en ce sens qu'elle engage aussi des pratiques, des actes, des gestes, et pas seulement des récits ou des discours. Les processus de (re)qualification des lieux, *a fortiori* lorsqu'ils sont adossés à des interventions publiques qui les relaient et les renforcent, impliquent des acteurs qui n'ont pas la même capacité à faire valoir une définition de l'espace et de son devenir légitime. Dans leur enquête sur des villages ruraux en Dordogne, emblématique du réinvestissement contemporain des campagnes, Vincent Banos et Jacqueline Candau (2014) ont bien montré que les catégories sociales les plus modestes y sont marginalisées en raison de l'emprise grandissante des requalifications patrimoniales et écologiques sur ces espaces, revendiquées ou soutenues par des populations exogènes fortement dotées en capitaux sociaux. La création, en 2012, du Parc National des Calanques – premier parc urbain européen – donne à voir un processus similaire de production d'inégalités environnementales (Chaumel et La Branche, 2008 ; Deldrève, 2015). Dans ce numéro, **Cécilia Claeys, Arlette Hérat, Carole Barthélémy et Valérie Deldrève** montrent de façon convaincante que la requalification environnementale de ce lieu fréquenté de longue date par des populations locales de milieu populaire, notamment sur ses portes d'entrée, concentre les « efforts urbains » sur des publics qui, jusqu'à la délimitation stricte du Parc, « avaient su jouer de la grande porosité entre espace urbain et espace naturel » – ce qui nourrit chez eux le sentiment d'être dépossédés de leur cadre de vie, après avoir longtemps vécu une situation d'abandon (difficultés d'accès en raison de l'éloignement, déficits d'équipements publics, etc.).

Dès lors, en revanche, que les pratiques « indigènes » sont investies par les nouveaux arrivants, auxquels elles offrent un moyen de s'intégrer à la société locale, ou qu'elles entrent en résonance avec des politiques de développement économique ou de préservation des milieux, elles peuvent ouvrir la voie à des schémas coopératifs, qui aboutissent à reconnaître – sans que cela suffise toujours à légitimer leur maintien – des usages patrimonialisés, tels que les modes d'habiter du littoral (Claeys-Mekdade et Nicolas, 1999 ; Nicolas, 2001) ou le pastoralisme (Martin, 2012). Ceci est d'autant plus vrai que ces usages et pratiques sont menacés par

des normes extérieures, imposées par des lois ou des directives européennes, contre lesquelles il est plus facile de constituer un front commun d'opposition. Ainsi en est-il de la chasse en baie de Somme (Raison du Cleuziou, 2007) ou de la pêche à pied dans l'Estran (Bretagne), dont la patrimonialisation a contribué à entretenir, voire à susciter des attaches au territoire (Papinot, 2003). Les patrimoines, historiques ou naturels, sont à la fois des instruments au moyen desquels les élus et les professionnels du développement fabriquent un consensus territorial, voire constituent un marché local, et un ensemble de ressources symboliques dont usent certains collectifs et groupes sociaux pour s'appropriier un espace, en contester la destinée ou, plus simplement, entreprendre des démarches de conservation (Veschambre, 2008, 2009). On l'aura compris : le dossier vise, entre autres, à identifier les contours et propriétés des collectifs ou des groupes d'acteurs engagés dans ces opérations de (re)qualification écologique ou patrimoniale des espaces de vie, qui rendent légitimes certains usages et en disqualifient d'autres. Mais il cherche également à repérer ceux qui, à l'inverse, cherchent à leur résister : de quelle manière, et au nom de quoi y parviennent-ils ? Dans quelle mesure les outils mis en œuvre pour réguler les conflits d'usages (débat, concertations, chartes négociées, etc.) conduisent-ils à exclure ou, à l'inverse, à renforcer l'emprise de certains groupes sociaux sur l'espace ? Loin d'avoir permis l'expression de ces différentes formes d'attaches au lieu, la concertation ouverte au moment de la création du Parc National des Calanques a, tout au contraire, consacré les usages les mieux représentés socialement (**Cécilia Claeys, Arlette Hérat, Carole Barthélémy et Valérie Deldrève**). Dans le même ordre d'idées, l'élaboration concertée d'une « charte du cabanon » par le Parc Naturel Régional de Camargue, conduit à disqualifier les pratiques et les savoirs naturalistes populaires d'habitants-usagers des lieux, pointés du doigt comme de mauvais élèves (**Laurence Nicolas**). Aborder ces questions, c'est aussi se demander si les conflits aboutissent à un renouvellement (composé ou imposé) des significations attachées aux lieux de la dispute et, finalement, des identités collectives qui leur sont associées.

La fabrique d'identités collectives dans/par les conflits localisés

Au travers des différents conflits présentés dans ce numéro, il est possible de voir se dessiner des logiques de catégorisation mutuelles entre et au sein des groupes impliqués dans la discorde, qu'ils prétendent entretenir des liens particuliers avec les lieux (ancienneté sur place, connaissance fine, proximité résidentielle) ou agir au nom de catégories d'action moins localisées (intérêt général, souci de l'environnement, équilibre territorial). À ces catégorisations s'adjoignent le plus souvent des opérations « d'accréditation » (Traïni, 2005) : entendues au double sens de stratégie explicite de la part des acteurs pour paraître des interlocuteurs légitimes, et pénétrer ainsi les arènes de la décision, et d'imposition d'un crédit ou d'un discrédit sur tel ou tel acteur, en tant que forme morale de justification de son inclusion ou de son exclusion, de sa légitimation ou de sa déconsidération. De façon originale, plusieurs auteurs du dossier s'emploient à décrire les oppositions assez franches entre groupes qui, tous, prétendent, sinon prescrire une vocation aux lieux disputés, du moins participer à leur redéfinition fonctionnelle. Ainsi en est-il des multiples occupants de la plage de Beauduc étudiés par **Laurence Nicolas** dans ce numéro, qui font valoir, autant qu'ils opposent, des formes concurrentielles de légitimité, et du même coup d'autochtonie. Le recours aux qualificatifs laudatif/dépréciatif « Beauducois »/« Beauduculs » est significatif de ces luttes d'accréditation entre groupes d'acteurs, plus ou moins menacés d'être délogés suivant l'ancienneté et la localisation de leur emplacement. Au sein des mondes sociaux populaires, les pratiques (quasi)quotidiennes des lieux autorisent à déborder les règles imposées par les institutions associées aux groupes sociaux les plus favorisés. Cela revient aussi, ce faisant, à poser la critique des dominations dont ils sont l'objet. Les articles ici présentés donnent en effet à voir ces franchissements et outre-passements, matériels ou symboliques, opérés par certains groupes, à mi-chemin entre styles de vie et arts de la résistance : bergers italiens se jouant des frontières interétatiques déplacées par des diplomates et des ministres, cabaniers camarguais, « ZADistes » nantais ou habitants du Parc national des Calanques musardant entre effort environnemental imposé,

modes déviants d'habiter « la nature » et formes de citoyenneté alternatives. Toutefois, comme le rappellent **Cécilia Claeys**, **Arlette Hérat**, **Carole Barthélémy** et **Valérie Deldrève**, les « efforts environnementaux et urbains » pèsent d'autant plus que les individus et groupes sociaux concernés sont peu dotés, que leur point de vue (dans tous les sens du terme) n'est pas relayé par un collectif de poids, et qu'ils ne peuvent articuler outils réglementaires et modes de vie – comme à l'inverse y sont parvenus les riches propriétaires de résidences sur la presqu'île de Saint-Tropez étudiés par **Jean-Baptiste Chabert** dans ce numéro. Pour eux, le recours au droit s'est révélé le meilleur rempart pour la sauvegarde de leur cadre de vie, menacé par un projet immobilier de grande ampleur et soutenu par le pouvoir local.

Les lieux qui s'inscrivent dans l'espace des pratiques ordinaires sont aussi des contextes d'action où se construisent des identités collectives. C'est toute la différence avec les lieux symboles (Debarbieux, 1996) dont la signification, qu'elle traduise ou non l'emprise d'un collectif ou d'un groupe social, s'impose au point de compliquer les processus de subjectivation politique les concernant (Berdoulay, Entrikin, 1998). Entre lieux du commun et hauts-lieux saturés de significations, il existe pourtant des espaces intermédiaires qui laissent aux acteurs mobilisés des marges de jeu pour s'approprier certains symboles et images ou, à l'inverse, les retourner contre d'autres. Dans le dossier, différents mécanismes de ce type sont à l'œuvre, et dépendent des types de publics prétendant faire valoir « leur » pratique des lieux aux côtés d'autres. Si les petits bergers italo-alpins étudiés par **Lucie Bargel** expérimentent la difficulté de transgresser, matériellement et surtout symboliquement, la nouvelle frontière interétatique établie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les résidents aisés de la baie de Cavalaire décrits dans l'article de **Jean-Baptiste Chabert** peuvent user à leur avantage des images sociales positives associées à la Côte d'Azur : icônes du show business, promesses de congés payés ensoleillés, proximité spatiale, à défaut d'être sociale, de la grande richesse, etc. C'est également en partie sur les mythologies liées à l'univers marin que s'appuie le monde social des surfeurs qui prennent en charge la surveillance du littoral français, et qui déploient une expertise

destinée à opposer aux plans d'aménagement standardisés des maîtres d'ouvrage une approche autant savante que sensible de l'expérience quotidienne des vagues, des traits de côtes, des courants, etc. **Julien Weisbein** utilise d'ailleurs le modèle de la « cité inspirée » proposé par Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski et Thévenot, 1991) pour qualifier un milieu dans lequel l'esthétique et la poésie (d'une vague, d'un spot) occupent une place primordiale. D'autres luttes, s'étalant parfois sur plusieurs décennies, ont fait de lieux de vie ordinaires (bâtiments d'exploitation agricoles, bois et des landes bocagers, plage et lagune) des hauts-lieux de lutte pour certains : paysans et occupants du site prévu pour l'extension de l'aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes dont l'article de **Frédéric Barbe** rend compte, ou pêcheurs, anciens ouvriers des salins et cabaniers de Camargue observés finement par **Laurence Nicolas**. Dans ce dernier cas, l'occupation collective d'un lieu que la loi interdit à partir du milieu de la décennie 1980, permet aux actifs du bas de l'échelle sociale (professionnels de la mer), seuls autorisés à pouvoir s'installer sur les plages, de devenir « les héros et maîtres de ces lieux emblématiques ».

Comprendre la diversité des modes d'inscription dans et les formes de qualifications de l'espace, s'efforcer d'en saisir les articulations, mais aussi révéler les modes de dominations sociale et symbolique que peut engager leur requalification (Banos et Candau, 2014 ; Veschambre, 2008), c'est se donner une grille de lecture pertinente de nombreux conflits dont les lieux familiers sont l'enjeu. C'est aussi indiquer la voie pour une meilleure régulation des tensions, plus consciente des enjeux en présence et plus attentive aux mobiles des acteurs partie prenante, y compris lorsque leur expression s'éloigne d'une grammaire des espaces publics ou des normes d'usage jugées légitimes par les pouvoirs publics. L'enjeu est de taille, au point que certains auteurs voient dans cette capacité à maintenir une « pluriqualification » de l'espace investi un élément essentiel du jeu démocratique (Banos, 2009).

Gagner en (re)connaissance – l'enrôlement des savoirs

Les acteurs engagés dans la défense d'un lieu ou pour la reconnaissance de ses usages sont toujours

conduits à appareiller leur cause, qu'il s'agisse de convaincre les décideurs (d'agir ou de s'abstenir), de nourrir des controverses déplacées sur les scènes juridique ou scientifique, ou de gagner la confiance d'un public. Au fil des contributions réunies dans ce numéro, l'enrôlement de savoirs et de connaissances apparaît, de ce point de vue, comme une ressource déterminante. Dans différents contextes, la production d'expertises constitue un passage obligé pour les groupes qui prétendent contester le bien-fondé des projets, notamment sur leurs différents volets techniques. Grâce à des connaissances pointues en matière juridique (droit de l'urbanisme, baux fonciers ou agricoles, droit de l'environnement, etc.), biologique, faunistique et floristique, ou encore physique et mécanique, certains collectifs ou individus permettent à la lutte d'être outillée par des savoirs reconnus comme légitimes. Pas toujours sanctionnés par des diplômes, ces savoirs entrent dans la constitution de cultures *sachantes*, indigènes ou associées, que les protestataires tentent – lorsqu'ils en ont les moyens – d'opposer à celles des services de l'État ou des bureaux d'études spécialisés, en fonction de l'ouverture ou du confinement des arènes dans lesquelles elles sont convoquées (Dechézelles, 2016). Ils présentent également souvent la particularité d'être à la fois issus de données très généralisables (nuisances et impacts divers sur la santé publique, dysfonctionnements des systèmes opérationnels projetés, richesse écosystémique, etc.) et ancrés dans une connaissance ultra-localisée des sites². Ces formes pratiques d'expertise résultent le plus souvent d'une fréquentation assidue ou ancienne des lieux, par expérimentation directe mais aussi, dans certains cas, par le souvenir transmis d'une génération à l'autre. Ainsi, dans le cas des bergers alpins, la maîtrise des zones de pacages et d'estive ne résulte pas d'une connaissance livresque et distante mais suppose, bien au contraire, un arpenteur répété des lieux dont seule une longue chaîne générationnelle de pâtres peut se prévaloir.

Sur un versant plus proche des usages militants des sciences sociales, le dossier invite également à considérer les formes hétérogènes d'enrôlement de

2. Des connaissances ou des pratiques d'usage intimes peuvent parfois servir d'appui à ces savoirs, mais ils nécessitent de multiples formes de *traduction*, notamment dans le langage et les formats idoines qu'imposent les cadres législatifs et réglementaires ou les maîtres d'ouvrage.

la géographie et, plus encore, de la cartographie au cœur des mobilisations en défense de lieux. À la topographie (de plus en plus modélisée) des aménageurs, urbanistes ou diplomates s'ajoutent, et parfois s'opposent, la connaissance savante des espaces et la maîtrise des outils de leur représentation graphique (manuelle ou informatisée) par les acteurs protestataires. Les articles de **Lucie Bargel** et de **Frédéric Barbe**, ainsi que les notes de recherche de **Jean Rivière** et de **Cécile Riolland-Juin**, montrent ainsi le poids de la cartographie dans les échanges d'arguments, et l'importance politique de la maîtrise de la représentation des territoires dans la compréhension des enjeux sur le terrain des luttes. Les cartes, celles de facture militaire servant de base aux négociations entre la France et l'Italie au sortir de la Seconde Guerre mondiale ou celles, plus créatives, voire esthétisantes (*couverture de ce numéro*), coproduites par les occupants de Notre-Dame-des-Landes, constituent des ressources de premier ordre dans le cours des disputes à portée spatiale : servant autant à fixer qu'à faire bouger les lignes de force, les représentations graphiques des lieux disputés participent de la prétention, de quelque nature qu'elle soit, à faire valoir certains usages ou fonctionnalités plutôt que d'autres. Les contributions de **Frédéric Barbe** et de **Jean Rivière**, en particulier les remarques méthodologiques et réflexives du premier, invitent à considérer les potentialités subversives, tant sur le plan disciplinaire que politique, d'une géographie participative et appliquée, pouvant constituer un support pour l'autonomie des usagers des lieux. Mais ces potentialités subversives – ou d'autres liées à la production d'expertise – doivent être relativisées au regard de la capacité des acteurs institutionnels, et singulièrement de l'acteur étatique, à redistribuer les règles du jeu par le recours au droit, qu'il s'agisse de redéfinir les frontières de l'espace national ou de (tenter de) clore par le vote un conflit d'aménagement, comme le montrent **Lucie Bargel** et **Jean Rivière** sur leurs terrains respectifs.

L'enrôlement des connaissances et des savoirs n'est pas seulement un outil de reconnaissance : c'est aussi un instrument de ralliement et de consolidation du collectif. Plusieurs auteurs insistent sur le partage de savoirs, experts, sensibles ou pratiques, dans la constitution et la consolidation d'un groupe. On a vu plus haut que la production de connais-

sances avait été identifiée par **Léa Sébastien** comme l'une des deux variables de politisation des attachements aux lieux. Sa contribution rejoint les conclusions d'autres travaux présentés dans ce dossier, notamment celui de **Julien Weisbein** sur les « Gardiens de la côte », qui montre bien que la contribution des surfeurs à la sauvegarde d'un littoral qu'ils fréquentent de manière très régulière, et dont ils ont une connaissance sensible, passe par le travail d'alerte, la transmission d'informations empiriques et l'acquisition de savoirs spécialisés susceptibles d'alimenter une expertise qu'ils contribuent à fabriquer, et qui participent de leur propre constitution en tant que groupe.

Cette combinaison entre savoirs sensibles et « devenir expert » (**Julien Weisbein**) n'est cependant pas toujours possible, comme l'illustre le cas des cabaniers de Beauduc étudié par **Laurence Nicolas**. À la différence des surfeurs, ils ne disposent ni des ressources sociales requises pour s'engager dans un régime de « territorialité réflexive » (Melé, 2009), ni de relais organisationnels d'ampleur nationale, voire transnationale tels que l'ONG Surfrider Europe. S'il peut être partagé, y compris au-delà du cercle des proches, leur attachement au lieu et à un « art de vivre » au cabanon peine à faire émerger une action collective, d'autant plus que la communauté des occupants est traversée par un important clivage entre, d'un côté, les familles de pêcheurs ou les anciens ouvriers des salins, qui incarnent « la figure originelle et fondatrice de l'appropriation », et les populations d'installation plus récente de l'autre. En revanche, lorsque ces clivages parviennent à être dépassés, notamment par l'engagement dans un régime d'action militante, une communauté de savoirs peut se constituer à partir d'une expérience réflexive des lieux occupés. À la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (**Frédéric Barbe**), la « territorialité réflexive » emprunte ainsi d'autres voies que celle de l'acculturation au discours savant. Venant de l'expertise, certains militants font même le cheminement inverse en imaginant de nouvelles modalités d'agir, non pas au-dessus, mais avec les « habitants », en situation. La réalisation d'inventaires naturalistes participatifs, destinés à « passionner les gens » et à leur faire découvrir les richesses de l'espace occupé, participe de cette démarche de construction d'une communauté de soins et d'échanges, indexée à des pratiques quotidiennes à

travers lesquelles se construit un rapport à la fois affectif et raisonné au lieu. Ici encore, la production et le partage de connaissances par l'expérience sensible des lieux peuvent être vus comme des manières de faire (et de faire faire) de la politique « sans en avoir l'air » (Le Gall, Offerlé, Ploux, 2012).

Autour et au-delà du lieu : alliances et convergences

Les mobilisations visant à investir un espace pour le défendre, en subvertir les usages ou les visées institutionnelles sont susceptibles d'être interprétées comme autant de tentatives, non pas tant de clôture sur un groupe, que de maintien de certains modes d'être spatialisés – et dont l'autochtonie, qu'elle soit ou non un « capital » socialement reconnu (Retière, 2003 ; Renahy, 2010 ; Franquemagne, 2010), n'est qu'une des figures possibles. Plutôt tournées vers la conservation de pratiques sociales ou collectives, ces mobilisations peuvent aussi s'ouvrir à de nouveaux usages et/ou à de nouveaux groupes d'acteurs. À ce titre, il semble fructueux de scruter comment les acteurs de ces mobilisations outillent leurs motifs protestataires d'une part et opèrent des jonctions avec d'autres luttes, passées et/ou présentes, voisines et/ou éloignées, d'autre part.

Ce numéro invite à questionner les conditions dans lesquelles les acteurs parviennent à faire converger des causes autour d'un conflit de lieu ou, pour le dire autrement, à articuler des mobilisations inscrites dans des enjeux spatiaux (protection des espaces naturels, lutte contre les programmes immobiliers, etc.), à d'autres luttes, autour de lieux menacés d'altération ou de destruction, ou plus frontalement politiques, sectorielles ou catégorielles (Franquemagne, 2009). Certains articles du numéro s'attachent ainsi à explorer les situations propices à ce type de rapprochements, et à étudier le rôle que jouent les institutions dans la fabrique de ces jonctions. Ils abordent aussi la question des ressources fournies par l'action publique territoriale, les milieux d'action et les normes qui en émergent (paysage, patrimoine, développement durable, etc.) pour désingulariser une cause, rallier des soutiens et stabiliser des coalitions. **Laurence Nicolas** souligne ainsi combien l'occupation pourtant jugée abusive par les pouvoirs publics de certains pans de plages de Camargue rallie à sa cause des milieux populaires

hétérogènes, des acteurs issus de milieux aisés ou du show-business, des élus locaux et des acteurs aux ressources culturelles fortes (artistes, architectes, intellectuels). Elle pointe aussi combien, en dépit d'une mobilisation « improbable » rendue possible par des formes d'agrégations socialement hétéroclites (Mathieu, 1999), les pratiques des cabaniers tendent à être de plus en plus décriées, confinées, standardisées selon les normes imposées en France par la politique du Conservatoire du Littoral. À ce sujet, il est notable d'observer combien compte, dans les différents conflits étudiés par les auteurs du dossier, cet acteur institutionnel. En effet, par ses missions, ses modes d'action et le statut de ses agents, il imprime une marque tout à fait singulière dans la régulation des conflits affectant les espaces côtiers. Convoqué dans l'analyse par plusieurs auteurs du dossier (**Chabert, Nicolas, Claeys et al.**), cet établissement occupe depuis sa création en 1975, et plus encore depuis la loi Littoral de 1986, une place essentielle dans la gestion des disputes autour des projets risquant de porter atteinte à des espaces littoraux, fluviaux ou lagunaires menacés. Grâce à son assise juridique, ses instruments d'acquisition foncière et la reconnaissance dont il peut se prévaloir en matière écologique, le Conservatoire est susceptible d'opérer des arbitrages entre revendications diverses (activités de loisirs, professionnelles, résidentielles) et qui rendent sinon impossibles, du moins difficiles, les contestations. De manière plus générale, l'ensemble des textes proposés dans ce dossier montre l'importance, en dépit de certaines tendances au « retrait de l'État », des instruments et des normes étatiques, et plus largement, la prédominance des acteurs institutionnels (collectivités territoriales, parcs, établissements publics, etc.) dans les destinées des lieux, les trajectoires des conflits les concernant et les arrangements susceptibles de concilier des pratiques divergentes.

Dans d'autres contextes, les jonctions entre mouvements sociaux se produisent grâce au multi-positionnement des acteurs et des collectifs, la longue durée du conflit et/ou les intérêts convergents autour de la préservation d'un site. Sur une période de quatre décennies, c'est notamment ce que **Jean-Baptiste Chabert** explore à propos des conditions sociales, résidentielles et politiques de convergence entre collectifs de riverains d'une part, et entre ces derniers et des représentants d'institu-

tions de protection du littoral et de la justice administrative d'autre part. **Frédéric Barbe** montre qu'il en est de même dans le bocage nantais, et sur une période relativement longue. L'occupation de la « Zone à Défendre » est en effet la scène qui voit lutter des défenseurs de l'agriculture paysanne, des naturalistes convaincus de la richesse faunistique et floristique des zones humides, des militants écologistes critiques à l'égard des modèles consuméristes, hyper-mobiles ou capitalistiques de société, des activistes altermondialistes ou décroissants, des tenants de la participation et d'une démocratie locale plus inclusive, les uns aux côtés des autres. Les mots d'ordre visant à refuser les « Grands projets inutiles et imposés » de plus en plus souvent brandis à l'occasion de grands projets d'aménagement (extension de l'aéroport de Nantes, mais aussi ligne LGV Lyon-Turin, barrage de Sivens, etc.) traduisent bien ces fusions protestataires que peuvent générer certains lieux dont les usagers, habitants, habitués, amoureux – parfois en un même corps réuni – souhaitent assurer la défense ou la promotion.

Bibliographie

- ALPHANDÉRY P., BERGUES M., 2004. Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot, *Ethnologie française*, vol. 34/1, p. 5-12.
- ARNAUD S., JEAN Y., ROYOUN D. (dir.), 2005. *Rural-Urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, PUR, 506 p.
- ARNAUD L., LE BART C., PASQUIER R. (dir.), 2006. *Idéologies et action publique territoriale. La politique change-t-elle encore les politiques?*, Rennes, PUR, 253 p.
- BACKOUCHE I., RIPOLL F., TISSOT S., VESCHAMBRE V. (dir.), 2011. *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Rennes, PUR, 353 p.
- BAGGIONI V., 2014. Éviter la conflictualité des opérations d'aménagement : un savoir-faire des équipes projets? Étude comparative de deux parcs solaires, *Participations*, n° 10, vol. 3, p. 121-150.
- BANOS V., 2009. Réflexion autour de la dimension spatiale des processus normatifs. Exemple de la cohabitation entre agriculteurs et autres usagers en Dordogne, *Géographie et cultures*, n° 72, p. 80-98.
- BANOS V., CANDAU J., BAUD A.-C., 2009. Anonymat en localité. Enquête sur les relations de voisinage en milieu rural, *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 127, vol. 2, p. 247-267.
- BANOS V., CANDAU J., 2014. *Sociabilités rurales à l'épreuve de la diversité sociale. Enquêtes en Dordogne*, Paris, Quae éditions, 247 p.
- BERDOULAY V., ENTRIKIN J.-N., 1998. Lieu et sujet : perspectives théoriques, *L'Espace géographique*, vol. 2, p. 111-120.
- BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A., PÉROUSE J.-F. (dir.), 2007. *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte, 325 p.
- BEURET J.-E., 2010. De la négociation conflictuelle à la négociation concertative : un « Point de passage Transactionnel », *Négociations*, n° 13, vol. 1, p. 43-60.
- BEURET J.-E., CADORET A., 2014. De l'analyse des conflits à l'étude des systèmes conflictuels : l'exemple des conflits environnementaux et territoriaux dans les trois plus grands ports français (Marseille-Fos, Le Havre et Dunkerque), *Géographie, économie, société*, vol. 16/2, p. 207-231.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.
- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 p.
- BONY Y., OLLITRAULT S., KEERLE R., LE CARO Y. (dir.), 2011. *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes, PUR, 407 p.
- BOURDIN A., 2000. *La question locale*, Paris, PUF, 253 p.
- BOURG D., WHITESIDE K., 2010. *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Seuil, 103 p.
- CADORET A., 2011. Analyse des processus conflictuels. Le cas du Languedoc-Roussillon, *L'Espace géographique*, 3, tome 40, p. 231-244.
- CAILLET L., DODIER R., 2007. La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre, *Norois*, n° 205, vol. 4, p. 67-80.
- CAILLY L., 2009. Des territorialités aux spatialités : pourquoi changer ce concept?, in VANIER M. (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, PUR, p. 151-156.
- CATHERIN V., 2002. *La contestation des grands projets publics. Analyse microsociologique de la mobilisation des citoyens*, Paris, L'Harmattan, 332 p.
- CHAUMEL M., LA BRANCHE S., 2008. Inégalités écologiques : vers quelle définition?, *Espace, populations, sociétés*, n° 1, p. 101-110.
- CHIVALLON C., 1999. Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre?, *Géographie et Cultures*, n° 31, p. 119-137.
- CLAYES-MEKDADE C., NICOLAS L., 1999. De la plage appropriée à la plage patrimonialisée, analyse de pratiques balnéaires « déviantes » sur le littoral camarguais : l'exemple de Piémanson et Beauduc, *Méditerranée*, n° 4, p. 27-34.
- COMBES H., GARIBAY D., GOIRAND C. (dir.), 2015. *Les lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris, Karthala, 410 p.
- DASSIÉ V., 2009. Réinventer son patrimoine : du vent et des larmes pour le parc du château de Versailles, *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 17, p. 27-40.
- DEBARBIEUX B., 1996. Le lieu, fragment et symbole du territoire, *Espaces et sociétés*, n° 82-83, p. 13-36.
- DECHÉZELLES S., 2016. Des chiffres et du vent. Expertises institutionnelles, marchandes et citoyennes dans les politiques

- locales de l'éolien, in MESPOULET M. (dir.), *Quantifier les territoires. Des chiffres pour l'action publique territoriale*, Rennes, PUR (à paraître).
- DELDRÈVE V., 2015. *Pour une sociologie des inégalités environnementales*, Bruxelles, Peter Lang Éditions, 243 p.
- DI MÉO G., 2002. Que faire du territoire ?, in *Lire les territoires* [en ligne]. Tours, Presses universitaires François-Rabelais (généré le 19 décembre 2013). Disponible sur internet : [<http://books.openedition.org/puf/fr/1817?lang=fr>].
- DODIER R., 2007. Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains » ?, *Noroi*, n° 202, vol. 1, p. 35-46.
- FABUREL G., 2003. Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction des territoires, *L'Espace géographique*, n° 3, tome 32, p. 205-223.
- FEILDEL B., 2011 *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, université François Rabelais, Tours, 651 p.
- FRANQUEMAGNE (G.), 2009. *Les mobilisations socio-territoriales : le Larzac, une cause en mouvement*, Thèse de Science politique, Université Montesquieu Bordeaux IV-Institut d'Études Politiques de Bordeaux, 634 p.
- FRANQUEMAGNE G., 2010. La mobilisation socio-territoriale du Larzac et la fabrique de l'authenticité, *Espaces et sociétés*, n° 143, p. 117-133.
- GERBER P., CARPENTIER S. (dir.), 2013. *Mobilités et modes de vie. Vers une recomposition de l'habiter*, Rennes, PUR, 222 p.
- GRÉSILLON L., 2010. *Sentir Paris. Bien-être et matérialité des lieux*, Paris, Éditions Quae, 192 p.
- GUÉRIN-PACE F., FILIPPOVA E., 2008. *Ces lieux qui nous habitent : identités des territoires, territoires des identités*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- HEINICH N., 2012. Les émotions patrimoniales : de l'affect à l'axiologie, *Social Anthropology/Anthropologie sociale*, n° 20/1, p. 19-33.
- HERVIEU B., VIARD J., 1998. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 156 p.
- HIRSHHORN M., BERTHELOT J.-M., 1996. *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 157 p.
- JOBERT A., 1998. L'aménagement en politique ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général, *Politix*, n° 42, vol. 11, p. 67-92.
- KIRAT T., TORRE A., 2006. Conflits d'usages et dynamiques spatiales. Les antagonismes dans l'occupation des espaces périurbains et ruraux, *Géographie, Économie, Société*, vol. 8/3, p. 293-298.
- KIRAT T., TORRE A. (dir.), 2008. *Territoires de conflits. Analyses des mutations de l'occupation de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 324 p.
- LATOUR B., 2004. *Politiques de la nature*, Paris, La Découverte, 392 p.
- LE GALL L., OFFERLÉ M., PLOUX F. (dir.), 2012. *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIX^e-XXI^e siècles*, Rennes, PUR, 415 p.
- LE GOFF J.-P., 2012. *La fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard, 592 p.
- LOLIVE J., 1999. *Les contestations du TGV méditerranée. Projet, controverse et espace public*, Paris, L'Harmattan, 324 p.
- LOLIVE J., SOUBEYRAN O. (dir.), 2007. *L'émergence des cosmopolitiques*, Paris, La Découverte, 383 p.
- MANCERON V., 2015. « Avant que nature meure... » inventorier. Le cas des naturalistes amateurs en Angleterre, *Ethnologie française*, vol. 45, p. 31-43.
- MARTIN M., 2012. Entre affection et aversion, le retour du loup en Cévennes comme problème public, *Terrains & Travaux*, n° 20, p. 15-33.
- MATHIEU L., 1999. Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises, *Revue française de Sociologie*, n° 3, vol. 40, p. 475-499.
- MELÉ P., 2009. Identifier un régime de territorialité réflexive, in VANIER M. (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, PUR, p. 45-55.
- MELÉ P. (dir.), 2013. *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, PUR, 434 p.
- MOREL-BROCHET A., 2007. À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes, *Noroi*, n° 205, vol. 4, p. 23-36.
- MOREL-BROCHET A., ORTAR N. (dir.), 2012. *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*, Paris, L'Harmattan, 313 p.
- MORMONT M., 2006. Conflit et territorialisation, *Géographie, Économie, Société*, n° 3, vol. 8, p. 299-318.
- NICOLAS L., 2001. *Péril en la cabane. La lagune de Beauduc*, Paris, Textuel, 94 p.
- OIGEN A., LAUGIER S., 2014. *Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte, 282 p.
- OLIVE M., 2016. Ma ville au cœur. L'amour de sa commune comme épreuve politique, *Émulations* (à paraître).
- PAPINOT C., 2003. Requalification du littoral et conflits d'usage. L'Estran-environnement et l'Estran-territoire, *Sociétés Contemporaines*, n° 52, p. 105-121.
- PECQUEUX A., 2009. Une catastrophe patrimoniale. L'incendie du château de Lunéville, in TRAÏNI C. (dir.), *Émotions... mobilisation!*, Paris, Presses de Sciences Po., p. 121-139.
- RAISON DU CLEUZIQUOIS Y., 2007. La nature embrigadée. Conflit en baie de Somme, *Ethnologie française*, Vol. 37/1, p. 153-162.
- RAMOS E., 2006. *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin, 220 p.
- RENAHY N., 2010. Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion, *Regards Sociologiques*, n° 40, p. 9-26.
- RETAILLÉ D., 1997. *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po., 283 p.
- RETIÈRE J.-N., 2003. Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire, *Politix*, n° 63, vol. 16, p. 121-143.
- RIPOLL F., VÉSCHAMBRE V., 2002. Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique, in JEAN Y., CALENGE C. (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Éditions « Villes et territoires », n° 3, p. 261-288.

- RIPOLL F., VESCHAMBRE V., 2005. L'appropriation de l'espace comme problématique, *Norois*, n° 195, p. 7-15.
- RIPOLL F., 2005. S'approprier l'espace... ou contester son appropriation? Une vue des mouvements sociaux contemporains, *Norois*, n° 195, p. 29-42.
- RIPOLL F., TISSOT S., 2010. « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards Sociologiques*, n° 40, p. 5-7.
- SENCÉBÉ Y., 2002. Les manifestations contrastées de l'appartenance locale, in SYLVESTRE J.-P. (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citoyens. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon, Educagri, 350 p.
- SENCÉBÉ Y., 2004. Être Ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme), *Ethnologie française*, vol. 34/1, p. 23-29.
- THÉVENOT L., 2006. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 310 p.
- TORRE A., 2011. Du bon usage des conflits! L'expression des désaccords au cœur des dynamiques territoriales, *Métropolitiques*, 20 juin 2011 [<http://www.metropolitiques.eu/Du-bon-usage-des-conflits-L.html>].
- TRAÏNI C., 2005. Les stratégies d'accréditation des acteurs locaux et les jeux de légitimité dans la mise en œuvre de la directive « Natura 2000 », in DUBOIS J., MALJEAN-DUBOIS S. (dir.), *Natura 2000. De l'injonction européenne aux négociations locales*, Paris, La Documentation française, p. 129-147.
- VANIER M. (dir.), 2009. *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, PUR, 228 p.
- VESCHAMBRE V., 2006. Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales, in SÉCHET R., VESCHAMBRE V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR, p. 211-227.
- VESCHAMBRE V., 2008. *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, PUR, 315 p.
- VESCHAMBRE V., 2009. Entre luttes identitaires et instrumentalisation consensuelle. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la mise en mémoire des lieux, *Géographie et cultures*, n° 72, p. 63-79.
- ZASK J., 2011. *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Éditions Le Bord de l'eau, 328 p.